Liberte	Politique
/	_

Emmanuel Hirsch: «Nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette légalisation de la mort donnée»

Article rédigé par Le Figaro, le 03 juillet 2019

Source [Le Figaro] Pour le professeur d'éthique médicale à l'université Paris-Saclay, Emmanuel Hirsch, la décision de l'arrêt des traitements de Vincent Lambert engage notre conception de l'humanité. Au moment où va être annoncé le projet de loi relatif à la bioéthique, le symbole nous oblige.

Jusqu'à ce jour M. Vincent Lambert a témoigné, résolu à vivre dans le confinement d'une chambre d'hôpital, d'un non-abandon, d'un non-renoncement à son existence. Personne ne peut affirmer que cet acte de résistance est dénué de signification et que, sans être en capacité de l'exprimer, il manifeste ainsi son attachement à être toujours présent. Cette énigme interroge. Les professionnels intervenant auprès des personnes affectées, comme il l'est, d'un traumatisme crânien ayant induit un état d'éveil sans conscience, observent parfois un phénomène qui ne trompe pas.

Le «syndrome du glissement» est reconnu comme l'expression du choix de la personne qui décide elle-même de mourir. L'humain, on le constate, n'est pas réductible aux signaux restituant une activité cérébrale. La position péremptoire à laquelle aboutit une expertise médico-scientifique est exonérée de toute forme d'incertitude.

Retrouvez l'intégralité de l'article en cliquant